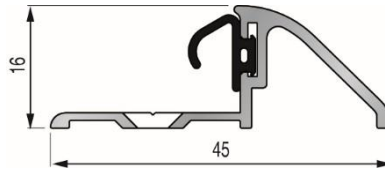


FT078 – Arrêt battée de porte – Seuil « à la suisse »**Descriptif**

Profilé d'arrêt en aluminium anodisé et en caoutchouc destiné à renforcer l'étanchéité à l'air et au bruit des bas de porte.

Fixation : à visser.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur et en extérieur

Trafic tertiaire

Matières

- Alliage d'aluminium (nuance 6060 T5) anodisé
- Caoutchouc EPDM noir

Références

Longueur	Référence
93 cm	20 45 020
3,00 m	20 45 100

Mise en œuvre

- Ces profilés sont percés de la manière suivante :
 - Modèle 93 cm : 5 trous fraisés (entraxe 185 mm, 1er trou à 80 mm).
 - Modèle 3,00 m : 16 trous fraisés (entraxe 190 mm, 1er trou à 75 mm).
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- Positionner le profilé de manière que le joint souple soit comprimé de 50% une fois la porte fermée.
- Repérer les trous sur le sol et percer.
- Insérer les **chevilles réf. 39 60 000** (cf. § Options).
- Positionner le profilé et visser avec les **vis réf. 39 19 000** (cf. § Options).

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Options

Cheville nylon :

- Ø 5 x 25 mm
- Sachet de 200 chevilles
- Réf. 39 60 000



Vis à tête fraisée cruciforme :

- Acier zingué blanc
- Ø 3,5 x 30 mm
- Boîte de 200 vis
- Réf. 39 19 000



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03